



L'INDICE DE TRAITEMENT BRUT GRILLE INDICIAIRE DES PERSONNELS DE GENDARMERIE RESTE STABLE AU QUATRIÈME TRIMESTRE 2020

L'ITB-GI-G EST STABLE AU QUATRIÈME TRIMESTRE 2020

Par rapport au troisième trimestre de 2020, l'ITB-GI-G ne varie pas au quatrième trimestre 2020 (Figures 1 et 2). En effet, aucune mesure générale ou catégorielle n'est intervenue durant les mois d'octobre, novembre et décembre 2020.

Figure 1 : Évolution trimestrielle de l'ITB-GI-G

% d'évolution d'un trimestre sur l'autre

	2019				2020			
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
Ensemble	1,13	0,00	0,00	0,00	1,47	0,00	0,00	0,00
Officiers	0,83	0,00	0,00	0,00	1,75	0,00	0,00	0,00
Sous-officiers	1,16	0,00	0,00	0,00	1,45	0,00	0,00	0,00
Pouvoir d'achat*	0,4	-0,2	0,4	0,5	-1,7	-4,5	6,1	0,4
Valeur du point d'indice Fonction publique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Indice des prix à la consommation (hors tabac)	-0,27	0,94	0,20	-0,02	-0,19	0,03	0,25	-0,28
Indice des prix à la consommation (yc tabac)	-0,20	1,02	0,19	0,07	-0,10	0,13	0,25	-0,20

* Pouvoir d'achat du Revenu Disponible Brut ajusté par unité de consommation, données CVS-CJO.

Champs :

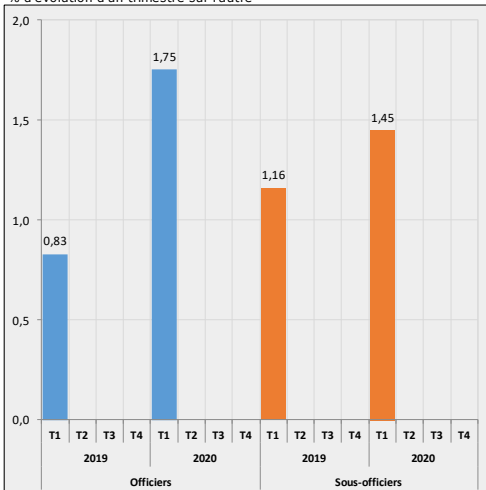
IPC : ensemble des ménages, France,

ITB-GI-G : Militaires de la gendarmerie nationale, hors élèves et volontaires.

Sources : DGGN et Insee (Indice des prix), traitements OED.

Figure 2 : Évolution trimestrielle de l'ITB-GI-G par corps

% d'évolution d'un trimestre sur l'autre



Champs :

IPC : ensemble des ménages, France,

ITB-GI-G : Militaires de la gendarmerie nationale, hors élèves et volontaires.

Sources : DGGN et Insee (Indice des prix), traitements OED.

Charles PEROUMAL

Chargé d'études
à L'Observatoire Économique de la Défense

L'Observatoire Économique de la Défense diffuse EcoDef par messagerie électronique (format pdf).

Si vous êtes intéressé(e) par cette formule, veuillez adresser un courriel à :

daf.oed.fct@intradef.gouv.fr

Découvrez toutes les publications du secrétariat général pour l'administration sur :

Internet :
www.defense.gouv.fr/sga

Intranet :
www.sga.defense.gouv.fr

Sur la même période, l'indice des prix à la consommation hors tabac diminue de -0,28 % et celui des prix à la consommation y compris tabac décroît de -0,2 %. L'indice de prix énergétique augmente de +0,66 % sur le trimestre. En revanche les prix des carburants et lubrifiants pour véhicules de tourisme diminuent (-0,11 %) après une hausse de +3,1 % au troisième trimestre. Après une croissance au troisième trimestre (+0,95 %), les prix des services diminuent au quatrième trimestre : -1,03 %. Les prix des services de transport de passagers par train ainsi que ceux des services de téléphonie mobile baissent fortement au dernier trimestre de l'année 2020 ; respectivement de -3,13 % et de -2,47 % (Figures 3 et 4).

AUGMENTATION DE L'ITB-GI-G EN GLISSEMENT ANNUEL AU QUATRIÈME TRIMESTRE 2020

Au quatrième trimestre 2020, l'indice de traitement brut grille indiciaire des gendarmes augmente de +1,47 % par rapport au quatrième trimestre 2019 (Figures 5 et 6). Cette augmentation atteint +1,75 % pour les officiers et +1,45 % pour les sous-officiers. Sur la même période, l'indice des prix à la consommation hors tabac recule de -0,19 %, et celui y compris tabac est stable (+0,08 %).

AUGMENTATION DE +1,47 % DE L'ITB-GI-G EN 2020

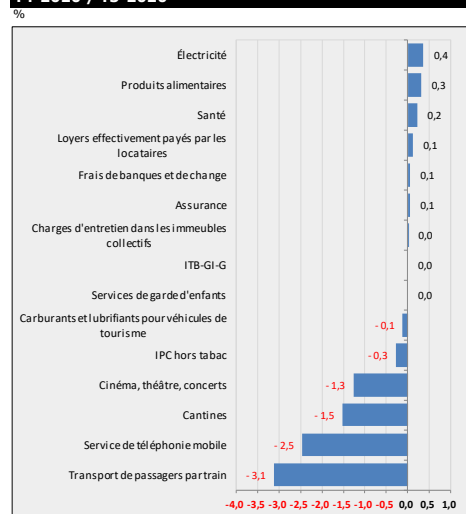
L'ITB-GI-G augmente de +1,47 % en moyenne annuelle sur 2020 (Figure 7) notamment grâce au protocole relatif aux « parcours professionnels, carrières et rémunérations et à l'avenir de la Fonction publique » (PPCR) amorcé en 2017. Ce dernier inclut des mesures de revalorisation indiciaire qui ont bénéficié en 2020 à l'ensemble des grades de sous-officiers. Pour les officiers, les revalorisations indiciaires en 2020 ont concerné les commandants et chefs d'escadron de classe normale ainsi que les officiers subalternes (capitaines, lieutenants et sous-lieutenants). Dans le même temps, l'indice des prix à la consommation (y compris tabac) a augmenté en moyenne annuelle de +0,48 point. Par ailleurs, le point d'indice de la fonction publique n'a pas été revalorisé depuis février 2017.

Figure 3 : Évolution trimestrielle des indices de prix à la consommation

Indices	2019				2020			
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
IPC (y compris tabac)	-0,20	1,02	0,19	0,07	-0,10	0,13	0,25	-0,20
IPC (hors tabac)	-0,27	0,94	0,20	-0,02	-0,19	0,03	0,25	-0,28
Alimentation	0,87	0,48	0,97	-0,35	0,80	1,82	-1,28	0,20
Produits manufacturés	-1,75	1,45	-1,68	1,57	-1,45	0,86	-0,48	0,64
Énergie	-1,85	2,19	-0,87	0,68	-1,48	-0,08	1,46	0,66
Services	0,41	0,63	1,09	-0,82	0,36	0,32	0,95	-1,03
Produits alimentaires	0,88	0,43	1,18	-0,45	0,90	2,35	-1,72	0,32
Loyers effectivement payés par les locataires	0,46	0,33	0,14	0,14	0,11	-0,04	0,04	0,12
Charges d'entretien dans les immeubles collectifs	1,59	0,01	0,10	0,01	1,46	0,00	0,08	0,01
Électricité	0,09	1,98	4,70	0,39	1,58	0,76	1,02	0,37
Santé	-0,41	-0,37	-0,23	0,10	-0,30	-0,17	-0,06	0,22
Carburants et lubrifiants pour véhicules de tourisme	-2,96	3,86	-2,67	1,18	-3,11	-13,23	3,10	-0,11
Transport de passagers par train	-0,05	-0,68	0,15	0,09	-5,84	2,49	-2,59	-3,13
Service de téléphonie mobile	-0,01	0,82	-0,12	1,06	0,01	-1,86	2,33	-2,47
Cinéma, théâtre, concerts	0,21	-0,53	3,17	1,74	0,13	0,06	-0,49	-1,27
Cantines	0,22	0,01	-0,03	-0,33	0,30	0,08	-0,69	-1,53
Services de garde d'enfants	0,73	0,01	0,90	1,40	3,19	0,11	0,00	0,00
Assurance	1,55	0,06	0,36	-0,65	2,06	-0,25	-1,65	0,06
Frais de banques et de change	0,03	-0,01	0,06	0,01	0,90	0,11	-0,06	0,06

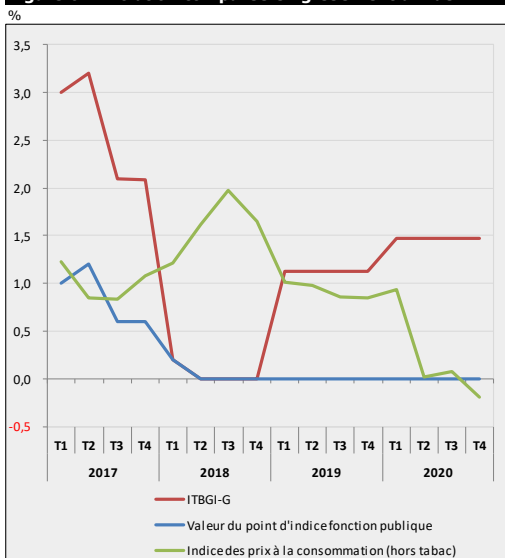
Champ : IPC, ensemble des ménages, France.
Sources : Insee, Traitements OED.

Figure 4 : Évolutions des indices de prix à la consommation T4-2020 / T3-2020



Champs :
IPC : ensemble des ménages, France,
ITB-GI-M : Militaires des armées de l'air, terre et mer (hors forces spéciales, élèves, volontaires, contrôleurs des armées, ingénieurs, musiciens, MITHA, certains emplois fonctionnels d'administration centrale, fonctionnaires et magistrats détachés).
Sources : DGGN et Insee (Indice des prix), traitements OED.

Figure 6 : Évolution comparée en glissement annuel



Champs :
IPC : ensemble des ménages, France,
ITB-GI-G : Militaires de la gendarmerie nationale, hors élèves et volontaires.
Sources : DGGN, traitements OED, et Insee (Indice des prix à la consommation).

Figure 5 : Évolution en glissement annuel

%	2019				2020			
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
Ensemble	1,13	1,13	1,13	1,13	1,47	1,47	1,47	1,47
Officiers	0,83	0,83	0,83	0,83	1,75	1,75	1,75	1,75
Sous-officiers	1,16	1,16	1,16	1,16	1,45	1,45	1,45	1,45
Valeur du point d'indice Fonction publique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Indice des prix à la consommation (hors tabac)	1,01	0,98	0,86	0,85	0,94	0,02	0,07	-0,19
Indice des prix à la consommation (y compris tabac)	1,22	1,12	1,00	1,09	1,19	0,30	0,35	0,08

Champs :
IPC : ensemble des ménages, France,
ITB-GI-G : Militaires de la gendarmerie nationale, hors élèves et volontaires.
Sources : DGGN et Insee (Indice des prix), traitements OED.

Figure 7 : Évolution en moyenne annuelle

%	2017	2018	2019	2020
Ensemble	2,59	0,05	1,13	1,47
Officiers	1,64	0,08	0,83	1,75
Sous-officiers	2,68	0,05	1,16	1,45
Pouvoir d'achat*	1,10	0,70	1,40	-1,50
Valeur du point d'indice Fonction publique	0,85	0,05	0,00	0,00
Indice des prix à la consommation (hors tabac)	1,00	1,61	0,92	0,21
Indice des prix à la consommation (y compris tabac)	1,03	1,85	1,11	0,48

* Pouvoir d'achat du Revenu Disponible Brut ajusté par unité de consommation, données CVS-CJO.

Champs :
IPC : ensemble des ménages, France,
ITB-GI-G : Militaires de la gendarmerie nationale, hors élèves et volontaires.
Sources : DGGN, traitements OED, et Insee (Indice des prix à la consommation).

MÉTHODOLOGIE

L'indice de traitement brut - grille indiciaire des gendarmes (ITB-GI-G) est calculé par l'Observatoire Économique de la Défense du ministère des Armées. C'est un indice de salaire à structure de qualifications constante ; il vise à apprécier les évolutions du traitement brut moyen du trimestre des gendarmes. La structure des emplois utilisée pour le calcul est actualisée chaque année. L'ITB-GI-G ne prend pas en compte les évolutions des autres éléments de rémunération, notamment les primes et les cotisations.

Le traitement brut d'un agent est le produit de son indice par la valeur du point de la fonction publique. Depuis le 1er février 2017, la valeur annuelle du point de la fonction publique (VPFP) est de 56,2323 euros. Un gendarme dont l'indice nouveau majoré s'élève à N aura un traitement brut mensuel égal à : $VPFP \times (N/12)$.

L'ITB-GI-G évolue notamment sous trois effets : la valeur du point de la Fonction publique, l'indice minimum et les mesures catégorielles qui modifient la grille indiciaire. Ces mesures, basées sur le suivi exhaustif par la DGGN des textes statutaires, sont prises en compte de la manière suivante : pour chaque mesure catégorielle touchant un corps donné, une table de correspondance indiciaire (avant/après) est construite. Les effectifs concernés sont répartis par corps/grade/échelle/échelon de façon à ce qu'ils conservent un indice au moins égal au précédent.

L'indice est un indice moyen du trimestre. Les évolutions des indicateurs conjoncturels sont présentées ici en évolution trimestrielle, c'est-à-dire en rapportant la moyenne des trois mois d'un trimestre à celle du trimestre précédent ou en glissement annuel, autrement dit en comparant un trimestre avec le même trimestre de l'année précédente.

Méthode de calcul

La formule de calcul de l'évolution trimestrielle de l'ITB-GI-G est la suivante :

$$EvoITBGI - G = \prod (1 + x_i)^{f_i} - 1$$

avec :

i correspond à un triplet grade-échelle-échelon.

x_i correspond à l'évolution du traitement brut pour ce triplet

f_i correspond à la part d'individus dans ce triplet. Les effectifs considérés sont ceux du 31 décembre de l'année précédente, soit pour 2020, les effectifs au 31 décembre 2019.

Champ

L'ITB-GI-G concerne uniquement les militaires de la gendarmerie. Ne sont pas pris en compte dans cet indice les élèves gendarmes et les volontaires.

L'indice calculé pour les militaires de la gendarmerie par l'OED est comparable à celui calculé par Sous-direction des études, des statistiques et des systèmes d'information (Sdessi) du Ministère de la Transformation et de la Fonction publiques, pour les civils de la Fonction Publique d'État.

Pour en savoir plus sur la méthodologie de calcul de l'ITB-GI-M :

<https://www.defense.gouv.fr/sga/le-sga-en-action/economie-et-statistiques/qualite-statistique/operations-stats>

GRILLES INDICIAIRES UTILISÉES

Les grilles des militaires de la gendarmerie considérées dans cet ITB-GI concernent 26 grades, subdivisés en échelles et échelons pour déterminer les indices. Les grades, échelles ou échelons pour lesquels des modifications de grille (suppressions, fusions, créations, reclassements...) sont intervenues durant le trimestre sont signalés en gris foncé dans le tableau (**Figure 8**). Aucun changement n'est intervenu au dernier trimestre 2020.

Figure 8 : Grades impactés par des changements de grille pendant le 4^{ème} trimestre 2020

Grade	Échelle	Échelons Avant	Échelons Après
Officiers			
Général de division		1	1
Général de brigade		1	1
Officiers de gendarmerie			
Colonel		1 à 4 + 1 ES	1 à 4 + 1 ES
Lieutenant-colonel		1 à 5 + 2 EE	1 à 5 + 2 EE
Chef d'escadron classe fonctionnelle		1 à 4	1 à 4
Chef d'escadron classe normale		1 à 4 + 2 EE	1 à 4 + 2 EE
Capitaine		1 à 5 + 1 EE	1 à 5 + 1 EE
Lieutenant		1 à 4	1 à 4
Sous-lieutenant		1	1
Officiers du corps technique			
Colonel		1 à 4 + 1 ES	1 à 4 + 1 ES
Lieutenant-colonel		1 à 5 + 2 EE	1 à 5 + 2 EE
Commandant classe fonctionnelle		1 à 4	1 à 4
Commandant classe normale		1 à 4 + 2 EE	1 à 4 + 2 EE
Capitaine		1 à 5 + EE	1 à 5 + EE
Lieutenant		1 à 4	1 à 4
Sous-lieutenant		1	1
Sous-officiers			
Sous-officiers de gendarmerie			
Major		1 à 6 + 1 EE	1 à 6 + 1 EE
Adjudant-chef		1 à 9	1 à 9
Adjudant		1 à 9	1 à 9
Maréchal des logis-chef		1 à 7	1 à 7
Gendarme		1 à 12	1 à 12
Sous-officiers du corps technique			
Major	04	1 à 6 + 1 EE	1 à 6 + 1 EE
Adjudant-chef	04	1 à 9	1 à 9
Adjudant	04	1 à 9	1 à 9
	03	1 à 3	1 à 3
Maréchal des logis-chef	04	1 à 7	1 à 7
	03	1 à 5	1 à 5
Maréchal des logis	04	1 à 7	1 à 7
	03	1 à 7	1 à 7
	02	1 à 2	1 à 2

ES : Echelon spécial.

EE : Echelon exceptionnel.

Source : Grilles indiciaires (DGGN).

BIBLIOGRAPHIE

- DGAFF – Département des études et des statistiques, Indice de traitement brut - grille indiciaire (ITB-GI) 4^{ème} trimestre 2020, Stats Rapides, mars 2021, à paraître.
- LÉPINE f.-X., « Au troisième trimestre 2020, l'indice de traitement brut des gendarmes est stable », *Ecodef Conjoncture*, n° 167, OED, novembre 2020

Prochaine publication : juin 2021

Observatoire Économique de la Défense (SGA/DAF/OED)

Balard parcelle Ouest
60 Boulevard du Général Martial Valin • CS 21623 • 75 509 Paris CEDEX 15
Directeur de la publication : Christophe MAURIET
Rédacteur en chef : Christian CALZADA
Maquettage et réalisation : OED
Courriel : daf.oed.fct@intradef.gouv.fr

ISSN 2431-6148 : Ecodef (En ligne)

www.defense.gouv.fr/sga